

NADAR

COURSE DE TROP A VINCENNES

Malgré la mobilisation et la détermination des agents dans leur refus d'être installés sur l'ancien site pollué de KODAK-VINCENNES, le MINEFI continue de préparer les cloisonnements du bâtiment NADAR à grande vitesse.

Et pourtant, les conclusions de la surveillance environnementale **publiées en février 2006** indiquent notamment :

◆ pour les eaux souterraines :

- une **augmentation de la concentration en trichloroéthylène, cis-dichloroéthylène et chlorure de vinyle** dans le piézomètre PZ8 (capteur d'analyses), situé juste derrière le bâtiment Nadar, à des teneurs légèrement supérieures aux objectifs de détection ;
- une **augmentation de la concentration en trichloroéthylène et cis-dichloroéthylène** dans le piézomètre PZ17, **situé sous le bâtiment Nadar**, à des teneurs pour le trichloroéthylène supérieures aux objectifs de détection.

◆ pour les gaz de sol :

- **détection de tétrachloroéthylène, de trichloroéthylène et de trichlorofluorométhane** à des concentrations « similaires à celles observées auparavant », selon URS-KODAK.

A noter que **ces analyses ont été réalisées par KODAK**, puisque la législation prévoit que le pollueur reste maître de sa pollution.

Malgré cela, le directeur du personnel, de la modernisation et de l'administration serait prêt à engager sa responsabilité. Faut-il en rire ou en pleurer quand on sait qu'il y a 20 ans, les pouvoirs publics affirmaient que la population ne courrait aucun risque après l'explosion de l'usine nucléaire de Tchernobyl !!

La présidente du CHS de l'administration centrale doit organiser en mai un groupe de travail portant sur l'ex site de KODAK et réunissant notamment des experts scientifiques.

A ce jour, aucune date n'a été proposée.

L'administration serait-elle dans l'embarras ou chercherait-elle à gagner du temps ? Sachant qu'il est **impossible de soutenir que l'exposition à ces substances cancérigènes est sans conséquence sur la santé.**

Alors oui, il est **INACCEPTABLE ET HONTEUX** :

- de vouloir installer des agents du MINEFI sur un ancien site chimique, alors même qu'il est **répertorié dans la base de données BASOL du ministère de l'écologie**, recensant tous les sites pollués en France ;
- de vouloir installer des agents du MINEFI sur une poubelle chimique, au mépris de leur santé, alors même que **le principe de précaution doit être appliqué** ;
- de vouloir installer des agents du MINEFI sur ce site, alors même que **le comité scientifique de suivi « ne préjuge pas d'une possible diffusion ultérieure de ces substances toxiques vers la surface et les lieux de vie »** ;
- de vouloir installer des agents du MINEFI sur ce site, alors même qu'en 2003 les AGF auraient tenté d'y installer leurs propres agents et auraient dû renoncer face à leur mobilisation ;
- de vouloir installer des agents du MINEFI sur un site dont personne ne veut **pour satisfaire la politique immobilière de l'Etat**, au mépris de leurs conditions de travail. Les agents de la sous-direction de l'informatique de la DPMA peuvent déjà en témoigner ;
- de vouloir persister dans l'erreur, alors même qu'en 2003, **les ministres Roselyne BACHELOT, François FILLON et Jean-François MATTEI ont demandé la mise en place du plan national santé-environnement** : *« les facteurs de risques sanitaires liés à l'environnement constituent des déterminants importants de l'état de santé de la population. Il ne fait aujourd'hui pas de doute que la qualité de l'eau, de l'air et des sols doivent être pris en compte dans l'élaboration des politiques de prévention en santé publique »*.

C'est pourquoi, nous exigeons :

**L'abandon de ce site, opération très facilement réalisable puisque
L'ETAT N'EST TOUJOURS PAS PROPRIETAIRE DU BATIMENT**

**La dépollution du site comme la mairie de Sevran (93) l'a réalisée avec
exemplarité**

**Les agents du MINEFI n'emménageront pas sur ce site pollué et
continueront à mobiliser l'ensemble de leurs collègues et agir.**

A CE JOUR 480 SIGNATURES ONT ETE ADRESSEES AU MINISTRE

Pour plus d'infos :

<http://vigilancefranklin.ifrance.com>

www.invs.sante.fr

www.basol.environnement.gouv.fr (recensement des sites pollués)

http://www.afsse.fr/documents/Rapport_Final_PNSE.pdf

Le Monde du 26/04/2006 : la lutte contre les maladies cachées

www.verts94.ras.eu.org

www.ville-sevran.fr

le 9 mai 2006